



Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives

PV n° 01

Réunion du : 29 septembre 2022 à 14h30

Lieu : siège du D.F.S.M. à YVETOT

Présidence : M. Christian LEFEBVRE.

Membres présents : MM. Daniel BECQUET ; Thierry LECOURT ; Thierry LEDOUX ; Didier LEMARIE.

Membre excusé : Jean-Louis MAURICE.

Membre non excusé : Dominique LEFEVRE.

Invité : M. Xavier LEFRANCOIS, représentant du Comité Directeur.

§§§§§§

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel dans le **déla**i de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification dans les conditions de formes prévues à l'article 190 des règlements généraux de la LFN.

§§§§§§

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

La commission procède à l'adoption du procès-verbal de la réunion plénière n°6 du 23 juin 2022.

Aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté.

§§§§§§

Démission de M. Raymond LAUGEROTTE, membre de la commission des terrains, la commission le remercie pour le travail accompli pendant toutes ces années au sein de la commission.

Les membres de la commission lui souhaitent un prompt rétablissement et une bonne retraite.

§§§§§§

Condoléances :

La commission présente ses condoléances à la famille pour le décès de :
M. Gaston COLOMBEL, Président de l'U.S. GRÉGES.

§§§§§§

Classement des terrains :

ANGIENS : stade municipal, NNI 760150101.

District de Football de Seine Maritime

13, Rue de la corderie 76190 YVETOT

☎ 02.76.52.81.72

Mail : district@dfsm.fff.fr – Site internet : <http://dfsm.dfsm.fff.fr/>



Il est proposé en niveau T6, le dossier est transmis à la L.F.N.

CRIQUETOT L'ESNEVAL : stade municipal, NNI 761960101, non classé.

EU : stade Henri FRANCHET, NNI 762550201

Il est proposé en niveau T5, le dossier est transmis à la L.F.N.

FONTAINE LE DUN : stade du héron, NNI 762720101.

Il est proposé en niveau T6, le dossier est transmis à la L.F.N.

GONFREVILLE L'ORCHER : stade Arthur FLEURY, NNI 763050401.

Il est proposé en niveau T6, le dossier est transmis à la L.F.N.

BOURG-DUN : stade municipal, NNI 761330101.

Il est proposé en niveau T7, le dossier est transmis à la L.F.N.

GONFREVILLE L'ORCHER : complexe sportif Le Mignot, NNI 763050201.

Il est proposé en niveau 4 SYN, le dossier est transmis à la L.F.N.

LE HAVRE : complexe sportif Youri GAGARINE, NNI 763512001.

Il est proposé en niveau T3, le dossier est transmis à la F.F.F.

LE HAVRE : stade du Mont-Gaillard : NNI 763511401, terrain non conforme.

LE HAVRE : stade Maurice PORET, NNI 763511801, reçu les tests in situ

LUNERAY : stade des écuyers, NNI 764000101.

Demande d'avis préalable en T3, le dossier est transmis à la L.F.N.

MESNIL-ESNARD : stade Stanislas BILIK, NNI 764290101.

Il est proposé en niveau T5, le dossier est transmis à la L.F.N.

SAINT LÉONARD : stade NEUENS, NNI 766000101.

Il est proposé en niveau T5, le dossier est transmis à la L.F.N.

SOTTEVILLE LÈS ROUEN : stade Jacques ANQUETIL, NNI 766810201.

Il est proposé en niveau T5, le dossier est transmis à la L.F.N.

SOTTEVILLE LÈS ROUEN : stade Jean ADRET, NNI 766810102.

Il est proposé en niveau T7, le dossier est transmis à la L.F.N.

En attente des documents par les Mairies :

ALLOUVILLE-BELLEFOSSE : Stade Jean-Pierre Cordéron, NNI 760010101. En attente des dossiers.

COTTÉVRARD : NNI 761880101, en attente de RDV avec la Mairie pour un classement en T8

EPOUVILLE : complexe sportif COUPEVILLE, NNI 762380101.

District de Football de Seine Maritime

13, Rue de la corderie 76190 YVETOT

☎ 02.76.52.81.72

Mail : district@dfsm.fff.fr – Site internet : <http://dfsm.dfsm.fff.fr/>



En attente des dossiers, tests in situ et de l'éclairage.

GRUGNY : stade le bout de la croix, NNI 76763310101. En attente des dossiers.

LOUVETOT : stade municipal, NNI 763980101. En attente des dossiers

PAVILLY : stade Lucien LECUYER, NNI 764950101, attente des documents pour le terrain et l'éclairage.

SAINT VALÉRY EN CAUX : stade Georges GAULARD, NNI 766550101.

En attente des dossiers.

Classement des éclairages :

CANY-BARVILLE : stade municipal, NNI 761590101

Éclairage moyen : 350 Lux, U1H : 0,57 U2H : 0,71

Il est proposé le classement de l'éclairage en niveau E5, le dossier est transmis à la L. FN

LE HAVRE : complexe sportif Youri GAGARINE, NNI 763512001.

Éclairage moyen : 281 Lux, U1H : 0,50 U2H : 0,68

Il est proposé le classement de l'éclairage en niveau E5, le dossier est transmis à la L.FN.

BOIS-GUILLAUME : parc des sports des cosmonautes, NNI 7610800101.

En attente des dossiers d'éclairage.

GONNEVILLE LA MALLET : complexe sportif, NNI 763070101.

En attente des dossiers d'éclairage.

Questions diverses : Aucune question n'étant formulée la séance est levée à 17 h .

Prochaine réunion, au siège du D.F.S.M. à YVETOT le : 10 novembre 2022 à 14h00

Le Président

M. Christian LEFEBVRE

Le Secrétaire

M. Thierry LEDOUX